

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

L'ÉTUDE DU LATIN

(Suite)

EST-IL nécessaire de prouver que, ni notre langue maternelle, ni aucune autre langue moderne, bien qu'il faille reconnaître avec Joubert que « toutes les langues roulent de l'or, » ne peut nous offrir les mêmes avantages. La langue française qui est, à n'en pas douter, « *la parlure la plus délectable* » de toutes les langues modernes, aurait peu d'efficacité, l'élève sachant d'avance par routine ce qu'on voudrait lui apprendre par méthode. C'est au moins ce que pensait Saint-Marc Girardin, et sa pensée a été développée ingénieusement par un professeur anglais : « Notre langue maternelle, écrit Pillans, est si étroitement identifiée aux premières et ordinaires habitudes de nos pensées et de nos paroles et constitue, depuis notre enfance, une si grande partie de nous-mêmes, qu'il est bien difficile de la placer à une distance de notre esprit qui nous permette d'en distinguer la nature, les proportions, de l'étudier au point de vue grammatical et philosophique, à moins qu'on ne soit en état de la comparer avec une autre langue. » En d'autres termes, l'habitude qui émousse les sensations les plus vives, rend insipides les mets les plus délicats, éteint les harmonies les plus ravissantes, l'habitude, ou, s'il faut l'appeler par son nom, la routine, nous empêche de remarquer les qualités de notre langue, d'en apprécier les beautés, d'en goûter les mâles accents ou les suaves accords. « Voulez-vous aimer votre patrie ? quittez-la, » dit un proverbe ; volontiers je dirais : « voulez-vous connaître et aimer votre langue ? quittez-la ! »

Je n'insisterai pas sur les langues modernes ; ce se-

rait désormais inutile. Qu'elles soient, sinon indispensables, du moins fort utiles, dans les conditions présentes de la société, on ne peut le méconnaître ; mais qu'on les prône comme instruments d'éducation, c'est tout autre chose. Leur moindre défaut, c'est d'être d'un génie très différent du nôtre et d'une facture sans contredit inférieure ; leur crime capital, c'est d'être des langues vivantes, par suite, en voie de modifications incessantes, de variations sans fin ; et, pour fixer les jeunes esprits qui n'ont de constant que leur inconstance, il faut un sol solide, stable, à l'abri des caprices de la mode et des engouements de l'opinion ; et c'est ce que n'offre aucune langue moderne.

Avoir montré que l'étude du latin sert à remédier à la faiblesse native de l'esprit, à briser sa roideur et son étroitesse, n'est-ce pas l'avoir indiqué comme un des meilleurs moyens pour préparer l'enfant à remporter des triomphes dans les luttes de la vie ? « Un écolier, écrit M. Alfred Fouillée, au sortir de sa Rhétorique, se plongeât-il dans le fleuve Léthée, serait encore supérieur à un élève bien fourni de français. » Et qu'aura-t-il donc emporté de ses classes qui constitue cette supériorité qu'il est souvent seul à ne pas apercevoir ? Lentement et presque à son insu, il s'est acquis « un certain goût plus au moins latent, une certaine élévation morale, un certain sens classique ; qui ne se développent qu'au contact des grandes littératures. » Toutes ses facultés sont en alerte ; son esprit, un peu vide si vous le voulez, et tout à fait incapable de désigner par leurs noms toutes les pièces d'un dynamo-électrique ou d'un alambic, n'en est pas moins vif, ardent, vigoureux et plein de souplesse. Que son goût alors ou les nécessités de la vie l'entraînent vers une étude spéciale, il s'y livrera avec succès ; il porte ses armes avec lui. Cette supériorité n'est un.

mystère pour personne ; combien de fois les professeurs n'entendent-ils pas d'anciens élèves se reprocher amèrement, mais trop tard, d'avoir abandonné leur cours et avouer que l'ignorance du latin et, partant, des Belles-Lettres et de la Philosophie constitue pour eux une véritable infériorité, infériorité d'autant plus dure à supporter, qu'ils ont conscience d'en avoir été eux-mêmes les artisans !

Mais le latin qui vous a donné cette supériorité dont vous êtes légitimement fiers, qui a fait de vous des hommes dans le plein épanouissement de leurs facultés, dans la complète possession d'eux-mêmes, allez-vous, je ne dis pas le maltraiter, comme les méchants enfants qui battent leur nourrice, mais le laisser de côté, comme l'on fait d'un jouet, quand il a fini de nous délasser ; en un mot n'apprend-t-on le latin que pour l'oublier ?

Hélas ! c'est ce qui arrive le plus souvent. La Fontaine s'en plaignait de son temps, et, près de deux siècles plus tard, Sainte Beuve le regrettait à son tour. « C'est
« dans la jeunesse qu'il faut apprendre à lire les anciens,
« écrivait-il. Alors la page de l'esprit est toute blanche et
« la mémoire boit avidement tout ce qu'on y verse. Plus
« tard, la place est occupée : les affaires, les soucis, les
« soins de chaque jour la remplissent, et il n'y a plus
« guère moyen qu'avec un trop grand effort de repous-
« ser la vie présente qui nous envahit de tous côtés et
« qui nous déborde, pour aller se reporter en idée à
« deux mille ans en arrière. Et encore pour y revenir,
« quand on sait les chemins, quelle préparation est né-
« cessaire ! que de conditions pour arriver à goûter de
« nouveau ce qu'on a senti une fois ! Après quelques
« années d'interruption, essayez un peu, et vous verrez
« la difficulté. Il est besoin auparavant de se recueillir,
« de s'isoler de la vie qui fait bruit et de lui fermer la

« porte. » L'éminent critique, dans ce passage, parle des Grecs et sans doute il eut adouci ses expressions s'il eut parlé des Latins. Il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup d'hommes, distraits, par les occupations présentes, de ces études qui ont de longue main préparé leur valeur, se voient forcés de les délaissier souvent sans retour. Mais heureux ceux qui ont ou qui savent se ménager les loisirs d'y revenir ! Ils trouveront toujours, quelle que soit leur position dans le monde, à gagner dans la compagnie de ces amis d'enfance. « Je n'ai jamais été parmi les hommes, disait Sénèque, que je n'en sois revenu moins homme » le mot pourrait être retourné : « vous n'irez jamais parmi ces écrivains de Rome, sans en revenir plus humains, c'est-à-dire plus raisonnables et meilleurs.

Pourquoi cela ? Parce qu'ils sont avant tout les représentants de cette haute raison, que l'on nomme plus simplement le bon sens. Jamais l'imagination ne les emporte au delà de ces bornes où s'évanouit la raison :

Quod ultra citraque nequit consistere rectum.

On ne voit jamais chez eux le sentiment dégénérer en sensibilité malade, ou affecter une raideur trop stoïque. L'homme se reflète dans leurs écrits avec toute la pureté de ses sentiments ; ils ont, ce semble, pris pour devise le mot de Térence : « *Homo sum, humani nil a me alienum puto,* » je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger.

C'est pour ce motif que les esprits cultivés de tous les pays ont pratiqué les écrivains latins. Si, dans les classes dirigeantes de la société, beaucoup les ont laissé tomber de leurs mains, ils l'ont souvent fait à regret ; et ils n'ont jamais manqué, les hommes qui ont su se ménager dans leur vie ce que les anglais n'oublient jamais de ménager à leurs habitations : un petit coin de verdure. Par là, s'entretient au sein d'une nation le culte du beau ;

par là se révèlent à eux-mêmes, s'échauffent, bouillonnent l'esprit et le cœur, ces deux

..... rochers du désert de la vie
D'où les flots d'harmonie,
Quand Moïse viendra, jailliront quelque jour.

C'est à cette école que se sont formés tous ces génies qui sont tout à la fois l'orgueil de la France et la gloire de l'humanité,

Depuis les deux grands noms qu'un siècle au siècle annonce,

Corneille et Bossuet, jusqu'à V. Hugo, jusqu'à F. Coppée. On ne peut étudier longtemps l'histoire de la littérature, sans rapporter de cet étude l'impression chaque fois plus profonde que nous devons aux Latins le meilleur de nous-mêmes, et sans reconnaître la vérité d'un mot spirituel de Joubert : « Les pots de terre des Etrusques nous ont appris à modeler l'or et l'argent . »

Cela est vrai surtout de notre incomparable Bossuet, dont le génie, pénétré et comme pétri des deux antiquités, profane et religieuse, a su enchâsser les vérités éternelles dans une langue immortelle. « Ce que j'ai appris de style, écrivait ce grand homme au cardinal de Bouillon, je le dois aux Latins et quelque peu aux Grecs. » Vous connaissez les emprunts de Molière à Plaute et à Térence ; et qui a jamais conçu Boileau sans Horace ? Malgré le respect que nous devons à l'auteur des *Satires*, ne faut-il pas convenir qu'il y avait une part de vérité, mais une part seulement, dans les reproches que lui adressaient ses envieux :

Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.
Avant lui, Juvénal avait dit en latin
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.

Et parce que je n'ai rien dit de Racine, n'allez pas en conclure que je le laisse complètement aux Grecs, qui, en effet, eurent ses préférences. Il lisait les Latins : témoin Britannicus, et je ne parle, ni d'Esther, ni d'Athalie, dont il a pu lire les sujets dans les Septante au lieu de la Vulgate ; témoins encore ces lettres admirables de simplicité et d'abandon, qu'il écrit à son fils et à ses amis, lorsque ses devoirs d'historiographe l'entraînent à la suite des armées de Louis XIV. « Je lisais ou relisais ces jours passés, pour la centième fois, « lisons-nous dans une lettre à Louis, alors attaché d'ambassade en Hollande, les lettres de Cicéron à ses amis. Je voudrais qu'à vos heures perdues vous en puissiez lire quelques-unes. Cette lecture est excellente pour un homme qui veut écrire des lettres, soit d'affaires, soit de choses moins sérieuses. »

Mais j'ai hâte d'arriver à un poète qui est pour tous un ami d'enfance. Après avoir vécu, en sa société, vos jeunes années, peut-être le retrouvez-vous encore, après vos travaux, comme un délassement et un repos ; cet ami de tous les âges, j'allais dire de toutes les heures, vous l'avez connu, c'est le bon La Fontaine. De tous nos grands écrivains, il est peut-être le plus original, et assurément le plus français ; aucun cependant ne s'inspire davantage de l'antiquité latine ; et je pourrais citer tel passage de l'épigramme aux Nymphes de Vaux qui n'est qu'une traduction, mais comme La Fontaine sait les faire, de tels vers de Virgile. Phèdre, Sénèque, Horace sont ses amis, ses conseillers habituels ; il leur emprunte ses sujets, ses idées, ses morales : si, d'ailleurs, il n'est point exclusif, s'il chérit l'Arioste et estime Boccace, s'il en lit qui sont du Nord et qui sont du Midi ; les Latins, les seuls qu'il puisse lire dans le texte même, il ne cesse de « jouter » avec eux, et, dans cette lutte, nous savons qu'il n'a

pas toujours le dessous. Il nous a révélé lui-même le fond de sa pensée sur les Anciens, dans une épître écrite à Huet, évêque d'Avranches, académicien et savant qui avait envoyé au fabuliste une édition de Quintilien ; c'est une véritable profession de foi littéraire. Après avoir célébré le mérite des écrivains de Rome, il ajoute :

On s'é gare, en voulant tenir d'autres chemins ;
 Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue :
 Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue ;
 J'en use d'autre sorte et me laissant guider
 Souvent à marcher seul j'ose me hasarder :
 On me verra toujours pratiquer cet usage.
 Mon imitation n'est point un esclavage.
 Je ne prends que l'idée et les tours et les lois
 Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
 Si, d'ailleurs, quelque endroit chez eux plein d'excellence,
 Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
 Je l'y transporte et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
 Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
 Térence est dans mes mains ; je m'instruis dans Horace.

Il rend grâce au satirique latin de l'avoir ramené dans les voies du bon goût, dans un moment où la lecture d'un contemporain allait l'égarer :

Horace par bonheur me désilla les yeux.

Combien savent de nos jours que nous sommes redevables des beautés de La Fontaine au goût si sûr d'Horace !

Et maintenant, s'il est vrai qu'une des gloires les plus pures et les moins coûteuses que puisse ambitionner une nation est celle des lettres ; s'il est vrai que la France est plus fière de son Corneille que de son Condé, que

l'Angleterre a plus de marbre et de bronze pour Shakespeare que pour Wellington, que n'est pas en droit d'espérer, pour les années de sa vigueur et de sa maturité, une nation jeune et ardente, qui reste fidèle et consacre l'élite de sa jeunesse au culte sacré des lettres latines ?

Mais vous me reprocheriez de me tenir dans les hauteurs (et dans les hauteurs, il y a presque toujours des nuages) si je ne voyais d'utilité au latin que pour favoriser au sein d'une nation l'éclosion des écrivains ou des poètes. Et sans doute, il a un but plus pratique, et une utilité sociale moins reculée. Quels sont-ils donc ? « En apprenant le latin à un enfant, écrit Joubert dans ses *Pensées*, on lui apprend à être juge, avocat, homme d'état. L'histoire de Rome même celle de ses conquêtes, enseigne à la jeunesse la fermeté, la justice, la modération, l'amour de la patrie. Les vertus de ses généraux étaient encore des vertus magistrales, et, sur le tribunal militaire, ils n'avaient point une autre contenance que sur la chaise curule. Les actions et les mots, les discours et les exemples, tout concourt dans les livres latins à former des hommes publics. Ces livres suffiraient pour apprendre au magistrat qui connaîtrait l'histoire et la position de son pays, quels sont ses devoirs, et quels doivent être ses mœurs, ses talents et ses travaux. C'est ce que savait fort bien un magistrat illustre, qui, dans ce siècle où des livres excellents ont décrié l'Éducation ancienne, et où beaucoup de gens n'approuvent que l'étude des langues modernes, disait avec autant de courage que de raison » : Je veux que mon fils sache beaucoup de latin. »

Joubert ne nomme pas ce magistrat, mais selon toute apparence il était de l'école du célèbre chancelier d'Aguesseau. Tous ceux qui s'occupent de lois, ont lu ce

« Discours à son fils », qu'on pourrait appeler le bréviaire des juristes, et ils savent que ce grave magistrat, dont les mercuriales exercèrent une influence décisive sur l'éloquence du barreau, ne cesse de recommander, à temps et à contre-temps, pourrait-on dire, la lecture, la méditation et la traduction des écrivains latins. En lisant ses conseils pressants, on sent circuler à travers les lignes le mot d'Horace :

Nocturna versate manu, versate diurna.

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les écrivains dont il conseille la lecture à son fils ; et, à la manière dont il en parle, on voit qu'ils sont pour lui de vieilles connaissances. Il lira non seulement les harangues de Salluste, de Tite-Live et de Tacite « chefs-d'œuvres de sens, de raison, et, de cette éloquence des choses plutôt que des mots, qui persuade sans art oratoire, ou du moins sans en employer d'autre que celui dont le principal mérite est de savoir se cacher ; » mais encore les poètes : Terence pour « la pureté et l'élégance incomparable de son style » ; Virgile pour « la noblesse, l'élévation, la perfection de ses vers, et surtout ce fond de sentiment qui va jusqu'au cœur » ; Horace pour « la justesse de pensée et d'expression ; pour son art à présenter des images toujours gracieuses et toujours traitées avec une telle sobriété qu'il sait s'arrêter où il faut. » Ces citations suffisent pour vous montrer quelle importance cet illustre magistrat attachait à la familiarité des auteurs latins, pour tout avocat qui a le désir d'exceller dans l'éloquence du barreau ; et sans doute il parlait d'expérience.

Encore ce point de vue n'est-il pas le seul. S'il veut lire le droit Romain ; remonter jusqu'aux décrets des Empereurs ou prendre connaissance des Capitulaires de Charlemagne, et je ne parle pas du droit canonique

qu'il lui serait utile de ne pas ignorer, comment le pourra-t-il faire sans le latin ?

Pour un médecin du vingtième siècle, encore qu'il puisse se passer des aphorismes des mires et des recettes des empiriques du moyen-âge ; il n'en reste pas moins vrai qu'une bonne histoire de la médecine jusqu'à nos jours ne sortira pas des mains d'un homme qui ignore le latin ; enfin, ne fut-ce que pour retenir d'une manière facile et intelligente les noms des remèdes et des maladies, noms dont l'étymologie, si elle ne vient pas d'Athènes, vient de Rome, le latin ne lui sera pas inutile.

Ce n'est pas tout. L'historien (et quel pays renoncerait à en avoir ?) a besoin de remonter aux sources, de consulter les archives ; sans le latin, le voilà arrêté. Que dire de l'érudit qui veut consulter les manuscrits anciens ; du numismate qui se trouve en face d'une pièce de monnaie ou d'une médaille ancienne ; que dire, enfin, de l'homme politique ? Comment recourir aux documents de première main, et s'enfoncer un peu dans le passé pour y découvrir les traces les plus lointaines de l'esprit traditionnel de son pays, s'il ne s'est préalablement muni de fortes études latines ? Il n'a sans doute pas nui aux Gladstone, aux Chamberlain, aux Balfour, et avant eux à Disraëli, d'être des lettrés ; et j'imagine que, pour composer sa belle histoire de Richelieu, M. Honotaux a dû déchiffrer plus d'un texte latin. Ne voulut-on lire, d'ailleurs, qu'une encyclique du grand pontife qui gouverne l'Eglise, une de ces encycliques où la beauté de la forme le dispute à la solidité du fond, et qu'admirent à l'envi le latiniste et le théologien, ou tout autre écrit émanant de la cour romaine, quel avantage de pouvoir le faire sans recourir à son curé, et de mesurer par soi-même la portée de chaque expression ! Insisterai-je et me faudra-t-il montrer que sans le latin toute la littéra-

ture antérieure au dix-septième siècle devient inaccessible ? Je ne parle pas de Villehardouin, de Joinville, ni de Froissart, ni de Commines, c'est trop évident, mais de Marot et de saint François-de-Sales. Dans le grand siècle même, lisez Bossuet, lisez Bourdaloue, lisez Corneille ou encore les mémoires de Retz ou de Saint-Simon, et vous constaterez s'il est facile d'en avoir une pleine intelligence sans savoir le latin. Enfin, passera-t-il pour instruit — pour un « honnête homme », eut-on dit, il y a deux siècles, — l'homme de profession qui ne peut saisir à la volée le sens des trois mots latins que son curé laisse tomber du haut de la chaire et qui est incapable de comprendre l'épître ou l'évangile du dimanche ?

Oserai-je ajouter que l'on attend d'un homme public un esprit plus orné et plus ouvert, une conversation plus vive, plus nourrie et plus fine, des connaissances plus variées et plus étendues, des idées plus personnelles, une parole plus spirituelle et plus distinguée, en un mot, des qualités plus sociables ou sociales que d'un contre-maitre ou d'un agent de police ? et peut-être qu'un peu du sel d'Horace ne gâterait rien à l'affaire ? C'est pour ces motifs de convenance sociale que le docteur Pothin, au nom de la faculté de médecine de Paris, répondit nettement à la commission de l'instruction publique, il y a quelques années, qu'il ne fallait pas songer à la suppression du latin pour les aspirants à la médecine. D'ailleurs, fussiez-vous les délices des personnes qui vous entourent, par la distinction, la variété et l'enjouement de vos entretiens, plus que tout autre vous éprouverez le besoin de vous retirer de la société des vivants pour goûter le plaisir de la familiarité d'un de ces morts immortels dont l'esprit vous domine sans vous écraser :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait de Dieu.

Toutes ces raisons ont été comprises en dehors même des pays néo-latins, et tous, sans exception, ont, dès longtemps, mis la langue de Cicéron à la base de l'enseignement supérieur. En Allemagne, malgré la mauvaise humeur de Guillaume II, qui protestait naguère, la main sur le pommeau de son épée, qu'on doit élever « de jeunes Allemands, et non de jeunes Grecs et Romains » vingt-huit mille étudiants suivent chaque année les cours de latin. Les Universités anglaises, en dépit des tentatives de Bain et de Spencer, s'obstinent à conserver au latin la place d'honneur qu'il a toujours occupée. « L'utilitaire Albi on, écrivait récemment Paul Bourget, conserve donc le culte du latin, au moins pour les classes dirigeantes. »

Quelle récompense devait recevoir ce respect du passé ? vous le savez, il devait amener le mouvement d'Oxford ; et le jour n'est pas éloigné, Dieu le veuille, où la religion de l'antiquité ramènera l'Angleterre à son antique religion, à celle que lui apporta saint Augustin et que scellèrent de leur sang John Fisher et Thomas Morus.

L'Italie, la mère des arts, n'a pas répudié le culte de ses ancêtres ; toutes ses universités : Milan, Turin, Bologne, Pise et les autres, conservent la tradition ; Rome parle latin, et au cœur de cette cité, où fermente une jeunesse ardente et studieuse, accourue de tous les points de l'univers, rayonne l'auguste et saint vieillard à qui nous aimons à donner le nom de Père, et nous savons qu'au milieu des soucis que lui cause le gouvernement de l'Eglise universelle, son plus doux passe-temps, c'est de sentir frémir sous ses doigts la lyre d'Ausonie et de laisser tomber de son cœur quelqueune de ces hymnes ravissantes à la Vierge Marie, ou de ces odes en l'honneur de Clovis, de Jeanne d'Arc et de la France, qui iront attester à la plus lointaine postérité que les muses latines n'ont jamais nui aux envoiées du génie.

Quoique l'on fasse, les latinistes n'ont pas encore disparu de la France, et si, en cette fin de siècle, toute une école d'écrivains s'insurgent contre la tradition qui nous a donné les latins pour modèles, trop oublieux du mot, si vrai pourtant, de Sainte-Beuve, que nous le voulions ou non « notre cervelle est façonnée sur la cervelle latine, » ils ont payé cher leur prétendue indépendance. Ils ont perdu le sens de l'art ; une sentimentalité fade ou une sensibilité morbide a pris la place d'un sentiment serein et robuste ; leur imagination ne se contente plus du juste, du modéré, qui n'exclut ni la richesse de la couleur, ni la variété du ton, ni l'intensité de la vie, il faut de l'extraordinaire, du fantasque, de l'extravagant, du gigantesque ; aussi que de heurts ! que de chutes ! que de catastrophes ! et pour tout dire que d'éclaboussures dans les symbolistes, les décadents et les jeunes !
Heureux encore

Si dans tous leurs écrits la langue révéérée
Dans leurs plus grands écarts leur fût toujours sacrée !

mais ils se font une loi de violer toutes les lois, et, en les lisant, l'on est condamné au lamentable spectacle, de voir la grammaire « chassée à coups de poings par les solécismes et les barbarismes. »

Ne nous le dissimulons pas, tel sera tôt ou tard notre châtiment, si nous délaissions complètement l'étude du latin : nous perdrons le sentiment des beautés de notre langue ; ses nuances, ses délicatesses infinies nous deviendront insaisissables ; de chute en chute, nous finirons par ignorer l'exacte signification des mots ; et, dès lors, la langue si ample, si harmonieuse et si précise de Bossuet, de Racine et de Pascal, sera lancée dans la voie des changements sans fin, des révolutions sans issue ; et cette langue qui n'était « qu'harmonie deviendra de

l'algèbre, » *Nedum stet honos et gratia vivax*. Car « le commencement de bien écrire et de bien parler en français — le mot est de M. Brunetière — est et sera toujours de bien savoir le latin. »

La racine de la plupart des mots français appartient au latin, et qui en ignore la racine ne comprend les mots qu'à demi. Quand vous appliquez un coquillage à votre oreille, vous entendez un bourdonnement sourd et confus, et l'on dit aux enfants que ce murmure est le bruit affaibli et lointain des flots tumultueux, qui ont balotté le coquillage, et des tempêtes qui l'ont enfin jeté sur la grève ; cela est faux, mais il en reste pour nous une comparaison pleine de vérité. Semblables aux coquilles du rivage, les mots français apportent à l'oreille moderne qui sait les écouter et les entendre quelques échos de l'océan des vieux âges et des populations qui les ont successivement prononcés. Pour plus de clarté, permettez-moi de prendre quelques exemples. Qui de vous ne prononce cent fois par jour le mot : Monsieur ! Pour une personne qui ignore l'origine du mot, c'est une vague formule de politesse qui s'applique à tous, depuis le premier ministre jusqu'au géolier de la prison. Mais qui peut remonter jusqu'à la racine, qui veut dire « plus âgé, » partant, « plus digne de respect, » pénètre plus avant dans le sens, et il ne prononcera pas ce mot sans avoir conscience de faire un acte d'estime et de respect, comme aussi il ne se l'entendra jamais appliquer sans se rappeler que « noblesse oblige » et qu'il doit être toujours un homme d'honneur, s'il veut mériter le titre d'honneur qu'on lui décerne. De la même manière, je pourrais vous montrer qu'un avocat, par le titre même qu'il porte, est obligé d'avoir dans le cœur les sentiments de ces chevaliers du moyen-âge qui se constituaient partout les défenseurs du pauvre, de la veuve, de l'or-

phelin et de tous ceux que la force et l'injustice s'efforçaient d'opprimer.

Examinez notre langue dans ses mots et ses constructions et vous verrez qu'elle n'est que la langue latine transplantée des bords du Tibre sur les rives de la Seine et plus tard sur celles du Saint-Laurent. Or, cette langue française pour laquelle ont si vaillamment lutté vos pères, allez-vous l'abandonner à la merci des influences étrangères et la laisser sans défense contre les causes d'appauvrissement et les agents trop nombreux d'altération et de destruction, qui ne cessent de s'exercer sur elle, ou voulez-vous la maintenir dans son intégrité, dans sa pureté, et, s'il se peut, la transmettre rajeunie et enrichie aux générations avenir ? Vos sentiments à cet égard ne sont pas douteux. Et le moyen de conserver cet héritage sacré, quel est-il ? Vous le savez. Prendre, ou plutôt, ne pas oublier ce chemin du Capitole que nos ancêtres nous ont montré, il y a plus de deux mille ans. C'est en retremant le français à sa source latine, comme à une source de Jouvence, que nous lui assurerons une éternelle jeunesse et une impérissable fraîcheur.

Et ne nous y trompons pas : conserver notre langue, c'est sauvegarder l'esprit même de notre race. « Si nous abaissons et même supprimons, écrivait, il y a sept ans, M. Alfred Fouillée, la culture classique, nous mutilons l'esprit français en voulant forcer sa nature et son talent pour l'appliquer brusquement à un ordre tout nouveau d'idées et d'études; nous brisons la solidarité intellectuelle et morale des générations. On se contente bien souvent de dire, ajoute-t-il, que le Latin est utile pour comprendre et écrire le français... il sert à maintenir l'esprit français lui-même en le retremant à ses sources originelles. » Vainement nous insurgeons-nous contre cette idée.

« Nous sommes, comme le dit et le prouve bien M. Brunetière, nous sommes Latins, foncièrement, éminemment Latins, certainement plus latins que les Espagnols, peut-être plus Latins que les Italiens eux-mêmes ; et le fusions-nous moins d'origine et de race, nous le serions encore d'instinct et d'aspiration. » Cette assertion si audacieuse, si impertinente, qu'elle paraisse de prime abord, trouve une éclatante confirmation dans l'histoire ; et nous serions heureux de le montrer si ce n'était sortir de notre sujet.

Ainsi, l'étude du latin est d'une incontestable utilité pour l'enfant dont elle développe les facultés, pour la société au milieu de laquelle elle maintient le culte du beau et le goût littéraire, pour l'esprit de la nation qu'elle conserve fidèle aux traditions du passé.

Mais, s'il en est ainsi, doit-on appliquer aux études latines toutes les jeunes intelligences ? Dieu me garde de tirer une pareille conclusion. Je ne suis pas de ces professeurs que Saint-Marc Girardin comparait avec esprit « à des espèces de don Quichotte » entichés jusqu'à la folie du grec et du latin, vrais Trissotins incapables d'admettre de transaction sur ce point. J'honore le latin, mais j'adore le français ; et volontiers je dirai avec l'éminent écrivain que je citais tout à l'heure : « Je crois le latin supérieur à tout autre langue, aux sciences même, pour la formation intellectuelle de l'enfance, mais je vois en même temps que l'on ne peut pratiquement l'imposer à tous ou l'imposer uniquement à quelques-uns : Je soutiens sa prééminence, mais je repousse sa tyrannie. Excellent pour quelques-uns, l'enseignement du latin serait détestable pour tous. » C'est ce qu'avait pensé longtemps auparavant, un profond penseur et un grand homme d'Etat : le cardinal de Richelieu. On lit dans son testament politique : « comme la connaissance des lettres

(remarquez qu'à l'époque où le ministre de Louis XIII écrivait ces lignes, c'est-à-dire vers 1640, ce mot de lettres comprenait surtout les lettres latines) est tout à fait nécessaire à une république, il est certain qu'elles ne doivent pas être enseignées à tout le monde. Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux à toutes ses parties serait monstrueux, de même un Etat le serait-il si tous ses sujets étaient savants. Le commerce des lettres humaines bannirait absolument celui des marchandises, qui comble les Etats de richesses, et ruinerait l'agriculture, vraie nourricière des peuples. C'est par cette considération que les politiques veulent, en un Etat bien réglé, plus de maîtres ès-arts mécaniques que de maîtres ès-arts libéraux. »

Et pour descendre de ces condérations d'Etat, qui ont leur valeur, sur le terrain moins élevé où se livre chaque jour la lutte pour la vie, qu'ont à faire du latin beaucoup de jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'industrie, à la bureaucratie ou à l'agriculture ? Rien, absolument rien, il faut en convenir. Aussi, dans les différentes nations, s'est-on sérieusement occupé de donner un enseignement qui répondit aux exigences nouvelles de la société. Le système d'instruction intermédiaire, mi-latin, mi-scientifique, mi-français, système hébride, inauguré en France vers 1838, puis abandonné, repris plus tard, sous le nom d'instruction intégrale, a fini par aboutir au système de bifurcation. Arrivés en troisième, c'est-à-dire en versification, les élèves sont admis à opter entre la carrière des sciences et celles des lettres. Ce système n'a produit aucun bon résultat. Les autres nations n'ont pas hésité à faire le sacrifice du latin pour tous les jeunes gens qui ne se destinent pas à entrer dans les classes dirigeantes de la société ; et l'on a vu s'ouvrir à des époques différentes

les Realschulen d'Allemagne, les gymnases réels d'Autriche, les écoles techniques d'Italie, et les écoles commerciales d'Amérique.

Ce n'est pas que la jeunesse française manque d'écoles du même genre ; il s'en faut bien ; elle en a de florissantes, de célèbres, de Dunkerque à Perpignan ; mais ces écoles ne sont pas filles de l'Université, et l'Université ne les connaît pas. Elles existent pourtant depuis deux siècles ; les méthodes qu'on y emploie ont fait leur preuve et ont reçu, au cours des années, les modifications et les perfectionnements réclamés par la transformation continue de la société ; les élèves qu'elles ont formés entrent chaque année en grand nombre dans les écoles du gouvernement : saluons en passant les maîtres ignorés qui les dirigent : les Frères des Ecoles Chrétiennes ; et rendons grâce au saint prêtre qui en eut et en réalisa le premier l'idée : le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle.

Quel sera donc à l'avenir le rôle du latin ? Son temps est-il passé ? « Non, répond le P. Chauvin, de l'Oratoire, dans un article fort remarquable publié, il y a deux ans, dans la « Quinzaine », « les classiques ont leur mission à remplir, celle de former *une élite sociale*: savants, lettrés, philosophes, politiques pourvus d'idées générales, le groupe enfin de ceux qui aspirent à devenir dans toutes les directions des conducteurs d'hommes » M. Brunetière, tout traditionaliste qu'il est, en prend son parti « ce que le latin pourra perdre en étendue d'influence, pense-t-il, il le regagnera par ailleurs, par exemple en autorité, » mais on voit clairement qu'il se résigne à contre-cœur. Il prévoit avec douleur le jour où une secousse semblable à celle qui aura emporté le latin, emportera l'étude même du français, au moins dans ses origines que l'on ne saura plus comprendre.

N'ayons pas de si sombres prévisions, et, avec le P. Chauvin, concluons que « la paix finira par se faire entre ces deux frères sortis du même sang. A la fin du vingtième siècle, (de telles prophéties ne compromettent jamais leur auteur), ils vivront dans une concorde et une harmonie touchantes, et ne rivaliseront que de zèle à éclairer, cultiver et élever les démocraties avenir. » Qui vivra, verra.

A. F.

LA PROFANATION
DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH
A PARIS

Lettre de S. Em. le cardinal Richard

Nos très chers frères,

NOUS avons été heureux, au jour de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, d'offrir avec vous à Dieu de solennelles actions de grâces pour le grand acte que Léon XIII nous avait donné la joie d'accomplir dans la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus. L'Église de Paris avait, en effet, des motifs particuliers d'exprimer à Dieu sa reconnaissance pour les grâces que le Seigneur s'est plu à répandre sur elle et sur la France entière par le Cœur adorable du Sauveur dans notre sanctuaire du Vœu national.

Nous nous étions éloigné pour quelques jours, emportant dans notre âme le souvenir consolant de cette

cérémonie ; mais nous pouvions répéter la parole de l'apôtre, en nous éloignant quelquefois de corps, nous sommes toujours avec vous de cœur, *Ego quidem absens corpore, praesens autem spiritu*(1). A peine étions-nous parti, une douloureuse nouvelle venait nous attrister profondément ; des hommes égares avait profané une de nos églises, celle-là même où nous avions mis notre diocèse et plus particulièrement nos familles ouvrières sous la protection spéciale de saint Joseph, chef de la sainte famille de Nazareth, l'année où nous transmettions aux fidèles les enseignements de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII sur la condition des ouvriers, enseignements tout empreints de sagesse et de bonté paternelle qui fournissent la vraie solution des questions sociales agitées trop souvent à notre époque.

Dans notre tristesse, la première page de l'Évangile qui se soit ouverte devant nous, c'est la page que l'Église nous faisait lire tout récemment à la messe du IXe dimanche après la Pentecôte : Jésus pleurant sur la ville de Jérusalem et lui disant : " Si toi aussi tu connaissais le jour de ma visite et ce qui doit te donner la paix. *Jesus... videns civitatem, flevit super illam, dicens : quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi* (2). " Dans cette page évangélique, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne se révèle pas à nous seulement comme le sauveur du monde ; il nous découvre l'amour qu'il avait pour son pays, pour cette ville de Jérusalem qu'il aurait voulu sauver.

Et nous aussi, N. T. C. F., à l'exemple du Sauveur et des saints, nous voulons aimer, nous aimons notre pays,

(1) Cor. I. V. 3.

(2) Luc. XIX, 41-42.

cette chère France, tant prévenue des bénédictions de la bonté divine. Nous aimons cette capitale de la France dont le Seigneur nous a confié les âmes ; nous voudrions dire avec l'apôtre : "*Libentis sime impendamus et superimpensar ipse pro animabus vestris*. Nous donnerons tout ce qui nous reste de forces, et nous nous donnerons nous-mêmes pour le salut éternel de vos âmes (3)." Nous aimons ce peuple de Paris qui peut avoir des heures d'oubli et d'entraînement, mais qui a un sentiment si vif de l'honneur, du dévouement, dont le cœur et l'intelligence s'ouvrent si bien à toutes les nobles et grandes choses. Aussi, notre tristesse est grande quand quelques-uns se laissent séduire par les doctrines subversives et entraîner par les passions mauvaises. Nous prions et nous conjurons tous nos fidèles diocésains d'offrir à Dieu, avec nous, leurs prières et leurs pénitences, pour réparer l'outrage fait à la Majesté divine et pour obtenir que les cœurs s'unissent dans la foi et la charité. Nous aimerons encore davantage ceux qui semblent nous prendre en haine ou en défiance ; nous nous dévouerons davantage pour eux ; avec le secours de Dieu, nous vainquons le mal par le bien : *Vince in bono malum* (4).

Saint Pierre adressait aux premiers chrétiens une admirable parole. Le monde s'étonnait à l'apparition de ces hommes qui combattaient les erreurs et les vices de la civilisation païenne, il les poursuivait de ses injures et de ses violences. Le prince des apôtres leur rappelait que les chrétiens devaient être les plus fermes soutiens de l'ordre social par le respect des lois et de

(3) Cor. II, XII, 15.

(4) Rom. XII, 21.

l'autorité publique. " C'est la volonté de Dieu, ajoutait-il, qu'en faisant le bien, vous réduisiez au silence les hommes imprudents qui vous ignorent ou vous méconnaissent. "

Le programme du prince des apôtres n'a pas changé depuis l'origine ; les fidèles de l'Eglise catholique conservent ses leçons, et sont toujours, par là même, les meilleurs soutiens de la société et de l'ordre public.

Nous vous répétions, il y a quinze jours, la parole de Léon XIII nous invitant à consacrer avec lui le genre humain au Sacré-Cœur : *Hoc erit signum salutis*, c'est le signe du salut.

Nous redisons aussi aujourd'hui la parole que notre vénérable prédécesseur écrivait, il y a vingt-cinq ans, et que nous avons rappelée bien des fois depuis : " Le cœur de Jésus est un rendez-vous pacifique où nous convions tous nos frères à venir chercher avec nous la vérité dans la charité ; *Veritatem facientes in charitate*. Ce que nous demandons à ce cœur adorable, c'est la conversion de la France, non la conversion de telles ou telles opinions, mais sa conversion ou plutôt son retour à la foi chrétienne, aux espérances éternelles, à l'amour de Dieu qui embrasse et comprend aussi l'amour des hommes. Ainsi la pacification sociale est au terme de l'œuvre dont nous poursuivons la réalisation.

A ces causes,

Après en avoir conféré avec nos vénérables frères, les doyens, chanoines et chapitre de notre Eglise métropolitaine,

Le saint nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le dimanche 27 août, on chantera au salut du Saint Sacrement, dans toutes les églises et chapelles, le psautime *Miserere mei Deus*, avec le verset *Domine non secundum peccata nostra* et l'oraison *Deus cui proprium est miseri semper*.

On chantera ensuite trois fois l'invocation à la sainte Vierge *Monstra te esse matrem*, avec le verset *Ora pro nobis* et l'oraison *Concede nos famulos*. Puis la prière pour le Pape *Oremus pro pontifice nostro Leone*, et la prière pour la France : *Domine salvam fac Republicam*, avec le verset et oraison correspondants.

Avant la bénédiction, on récitera l'amende honorable que l'on a coutume de réciter à la clôture de l'adoration perpétuelle, et l'on chantera trois fois *Parce Domine*.

Après la bénédiction et avant de replacer le Très Saint Sacrement dans le Tabernacle, on chantera trois fois l'invocation : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*.

Et sera la présente Lettre pastorale publiée dans les Eglises au prône des messes paroissiales ; et lue dans les chapelles et établissements religieux du diocèse.

Donné à Paris, en notre palais archiépiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du chancelier de notre archevêché, le 25 août 1899.

FRANÇOIS, cardinal RICHARD,

Archevêque de Paris.

Par mandement de Son Eminence :

A. POUDROUX, chan. hon.,

Chancelier.

DECRETS ET SOLUTIONS

Jubilé

TOU ce qui concerne le jubilé est régi par un ensemble de constitutions émanées la plupart de Benoît XIV.

Aux termes d'une réponse de la Congrégation des Indulgences, en date du 15 mars 1852, les règles fixées par ce pontife doivent être observées dans chaque jubilé en tout ce qu'elles n'ont pas de contraire à la bulle d'indiction.

L'une de ces règles suspend, *hors de Rome*, pour tout le temps où le jubilé est ouvert dans cette ville, les facultés qu'on aurait d'absoudre des cas réservés, de remettre les censures, de commuer les vœux ou de dispenser des irrégularités. Toutefois cette suspension n'atteint ni les facultés que le Saint-Siège, la Propagande ou la Pénitencerie accordent aux missionnaires pour les lieux de mission, ni les facultés concédées aux évêques par le concile de Trente ou le droit commun, ni celles données par indult du Saint-Siège pour des personnes et des cas déterminés, ni enfin les facultés dont les supérieurs réguliers jouissent en faveur de leurs sujets.

Rien n'est modifié pour le pouvoir d'appliquer l'indulgence *in articulo mortis* ou d'indulgencier les objets de piété. Mais il est à noter et c'est là une seconde règle que durant toute cette même période, où l'année sainte court pour la capitale du monde chrétien, on ne peut à Rome et hors de Rome, gagner d'indulgences, soit plénières soit partielles, en dehors de celle du jubilé ; mais les indulgences pour les défunts subsistent, et même les autres qui, en temps ordinaire, ne leur seraient pas applicables, peuvent, durant ce temps, leur être appliquées. Quelques indulgences cependant sont exceptées de cette suspension et continuent de profiter aux vivants, celles notamment de l'*Angelus* et de l'article de la mort.

Il est vraisemblable que des instructions ultérieures du Saint-Siège nous apprendront si et dans quelle mesure ces deux points de la discipline jubilaire restent en vigueur pour l'année prochaine. Jusqu'ici, et à s'en tenir à la teneur de la bulle d'indiction, il n'y a pas été fait dérogation.

(*Les Etudes.*)

Marriage

L'évêque du Mans, en 1896, soumit au Saint-Office le cas de deux fiancés cousins germains, dont les grands parents étaient eux-mêmes cousins germains. La Congrégation répondit qu'il y avait dans l'espèce et qu'on devait déclarer pour les dispenses, trois empêchements : un du second degré pour le fait du cousinage des deux fiancés ; deux du quatrième, à cause du cousinage des grand parents. Ceux-ci en effet, figuraient deux fois dans l'arbre généalogique ; une fois, comme souche commune par rapport aux fiancés, leurs petits-fils ; mais à ce titre, ils étaient considérés conjointement et donnaient naissance à un seul lien de consanguinité ; une seconde fois, comme intermédiaires d'une souche plus éloignée, et à ce titre, ils étaient considérés isolément et transmettaient chacun de leur côté une parenté nouvelle.

Trône épiscopal

L'évêque diocésain peut céder son trône, avec assistance des chanoines, à un autre évêque, à moins que celui-ci ne soit son coadjuteur, son auxiliaire, son vicaire général ou même une dignité ou un chanoine de son église. Il convient cependant que les évêques honorés de la pourpre romaine ne le cèdent qu'à d'autres cardinaux. (9 mai 1899).

Scapulaire

La Sacrée Congrégation des indulgences a décidé, le 12 mars 1855, qu'il n'est pas requis pour gagner les indulgences attachées aux divers scapulaires, de porter ces scapulaires sur la peau et qu'on peut les mettre sur les habits.

Chemin de Croix

Le placement des croix et des tableaux peut être fait soit avant, soit pendant, soit après la cérémonie de la bénédiction, bien qu'il soit avantageux de le faire pendant la cérémonie.

Custode de l'ostensoir

Un décret du 14 janvier 1898, permet de mettre la sainte Hostie entre deux verres pourvu que la sainte Hostie ne touche pas ces verres et il est alors permis de mettre la lunule ainsi disposée dans le tabernacle sans être obligé de l'enfermer dans une autre boîte d'argent ou d'autre métal.

Messe de Requiem

D'après un décret de la S. C. R. du 27 juin 1868, lorsque le prêtre donne la communion avant ou après la messe s'il est revêtu des ornements noirs il doit s'abstenir de donner la bénédiction.

Le Crucifix

L'image du crucifix qu'on trouve sur les canons d'autel ne peut remplacer le crucifix toujours exigé pour la sainte messe.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Le service funèbre célébré le 29 août à Saint-Pierre, à l'occasion de la mort de Pie VI, le pape martyr, a été très solennel. Un grand et riche catafalque, surmonté des insignes pontificaux et entouré d'innombrables cierges s'élevait sous le presbyterium entre l'autel de la confession et celui de la chaire. Tout le chapitre et le clergé de la basilique était présent, à la tête d'une nombreuse assistance de toutes les classes de la population romaine, où vit encore

le souvenir des épreuves et des vertus du prisonnier de Valence. S. G. Mgr Gennari, archevêque titulaire de Lépante et assesseur du Saint Office, a pontifié à la messe solennelle, avec accompagnement des chapelains-chantres de la chapelle Sixtine qui ont exécuté l'admirable musique de Palestrina et produit un effet saisissant, surtout au *Beati mortui qui in Domino moriantur*. A l'issue de la cérémonie, S. Em. le cardinal Rampolla, en sa qualité d'archiprêtre de Saint-Pierre, a donné l'absoute devant le catafalque. Une particularité intéressante : le calice employé à la messe funèbre est celui-là même qui fut offert par le roi d'Espagne Charles III à Pie VI. C'est un vrai joyau artistique, admirablement ciselé et précieux aussi, parce que c'est le premier calice qui ait été fait en platine, comme l'indique l'inscription placée à la base.

— Le Saint-Père a donné le 2 septembre audience à Mgr Falconio, qui vient au Canada comme délégué apostolique.

— On écrit à l'*Univers*, à la date du 24 août, que S. E. le card. Ange di Pietro occupera le poste de Vice-chancelier de la Sainte-Eglise, et S. E. le card. Seraphin Vannutelli, celui de Grand-pénitencier, laissés vacants par la mort du cardinal Mertel.

Il reste aussi à pourvoir à l'évêché suburbicaire d'Albano, dont le défunt cardinal Verga était titulaire ; mais cela se fera selon l'usage, au prochain consistoire par voie d'option des cardinaux de la curie qui occupent les premiers rangs dans l'ordre des prêtres et ont droit de passer, à leur tour, à l'ordre des évêques. Ces cardinaux sont, par rang d'ancienneté, les Emes Ledochowski, Aloisi-Mazella, Rampolla, Vincent Vannutelli et Di Pietro. Or, comme les deux premiers ont déjà refusé, dans des circonstances analogues, de faire usage du droit d'option, il se peut que celui-ci soit exercé par l'Eme Rampolla ou par les deux suivants ; et, certes, en ce qui concerne l'Eme Rampolla, rien n'empêche que, tout en

continuant ses hautes fonctions de secrétaire d'Etat, il soit investi, à l'égal d'autres cardinaux préfets de congrégations, de la dignité d'évêque suburbicaire, d'autant plus qu'il y a déjà pour l'administration du siège d'Albano, un évêque auxiliaire, Mgr Valbonesi, qui fut préconisé à ce titre au dernier consistoire.

C'est aussi au prochain consistoire annoncé pour la fin de l'automne, que seront publiés, dit-on, les deux cardinaux créés et réservés *in petto* au consistoire du 19 mai dernier, à savoir, comme on l'assure, S. G. Mgr Gennari, assesseur du Saint-Office, et S. Exc. Mgr Della Volpe, majordome de Sa Sainteté.

Quant à la promotion, vraisemblable d'ailleurs, de l'actuel maître de chambre, le très sympathique et distingué Mgr Cagiano de Azevedo, au poste de majordome, et à son remplacement, je m'abstiens de recueillir les bruits courants, parce qu'il y a encore là-dessus diverses versions. Je constate simplement que les fonctions de maître de chambre sont en ce moment confiées *ad interim* — Mgr Cagiano étant absent pour un bref congé — à Mgr Merry del Val, appelé en quelque sorte à faire preuve de ses aptitudes pour ce poste de confiance, où il ne faut pas moins de distinction que de tact et de mesure.

Italie. — Parmi les actes de la piété publique en Italie, on signale celui qui, sur l'appel du comité spécial, a eu pour objet de faire concourir les enfants d'un grand nombre de diocèses, surtout de la haute Italie, à l'érection d'une statue colossale de la très sainte Vierge sur l'une des cimes les plus élevées des Alpes, à Rocciamelone. L'empressement des jeunes souscripteurs a été si remarquable et leur générosité si générale, que la statue a pu déjà être placée sur ces hauteurs d'où elle domine, en quelque sorte, cette terre privilégiée d'Italie dont on a pu dire que « Marie est la châtelaine », tant elle y est aimée et vénérée. C'est dimanche le 3 septembre, que l'inauguration de la statue a eu lieu. L'évêque de Susa, Mgr

Rosaz, présidait la cérémonie, avec le concours des députations de dix-huit diocèses du Piémont, ainsi que de la Lombardie et de la Ligurie. Le roi Humbert et la reine Marguerite, bien qu'invités eux aussi à assister à la cérémonie, se sont empressés... de décliner l'invitation.

France. — Dimanche le 27 août, en souvenir de Pie VI, à Grenoble, une messe a été célébrée dans la chambre que ce Pape occupa en 1799 et qui est située dans la maison no 8 de la place Lavallette, ancien hôtel de Vaulxerre, actuellement occupée par les religieuses de Saint-Vincent de Paul.

On sait qu'au cours de sa douloureuse captivité, sous le Directoire, le pape Pie VI reçut à Grenoble l'hospitalité chez Mme la baronne de Vaulx. Le salon et la chambre à coucher qui furent mis pendant quatre jours à la disposition de l'infortuné pontife ont été religieusement conservées et toujours pieusement visités par les fidèles.

L'état des lieux n'a pas été sensiblement modifié depuis cent ans. A la place du lit, où reposa le pape captif, on a érigé un gracieux autel en bois. Cet autel a été offert par les petits-neveux de Mme de Vaulx.

En face de l'autel on a placé un médaillon en marbre blanc portant une inscription.

— Les fêtes du centenaire de Pie VI ont eu un très grand éclat le 27 et le 28 août à Valence.

On y remarquait Mgr H. de Ragnau, prélat de la maison de Sa Sainteté ; le R. P. dom Grés, abbé de Saint-Antoine ; les deux abbés de Notre-Dame des Neiges et d'Aiguebelle, dom Martin et dom Marie ; LL. GG. Mgr Hazera, évêque de Digne, Mgr Béguinot, évêque de Nîmes, Mgr Berthet, évêque de Gap, Mgr Bonnet, évêque de Viviers, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier ; Mgr Sueur, archevêque d'Avignon ; Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix.

Le discours a été prononcé par Mgr de Cabrières qui avait

pris pour texte ces paroles de Notre-Seigneur à la Passion : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum* ; il en a fait une éloquente application à l'histoire de Pie VI.

Les décorations de la cathédrale étaient merveilleuses.

Tout autour de la grande nef étaient suspendus, entre deux immenses rubans de gaze blanche et rose, quatorze tableaux représentant, comme pour la Passion, les quatorze principales stations du chemin douloureux suivi par Pie VI. Trois en Italie : le Vatican, Sienne, Florence. Puis, en France, Briançon, Gap, Corps, Vizille, Grenoble, Romans, Valence et, ici, plusieurs au même endroit, comme sur le Calvaire, la citadelle, la mort, les funérailles, enfin le cimetière Sainte-Catherine.

— Le Congrès eucharistique international a eu lieu cette année à Lourdes, au mois d'août, et a été présidé par S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, en qualité de légat du Pape.

Allemagne. — L'assemblée annuelle des catholiques allemands a lieu cette fois en Silésie, à Neisse, la *Rome silésienne*, ville d'environ 30,000 âmes.

Des télégrammes de respectueux hommages ont été envoyés au Souverain Pontife et à l'empereur Guillaume.

Dans l'adresse envoyée par le comité local au Souverain Pontife, on remarque notamment des souvenirs historiques évoqués par les signataires. En effet, au XVe siècle la principauté de Neisse a été le théâtre de luttes contre les Hussites. Parmi les résolutions adoptées, il convient de noter celle qui exprime la reconnaissance des catholiques à l'égard du Souverain Pontife pour la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, et qui exhorte les catholiques à s'attacher de plus en plus au Christ, à son Cœur adorable, à la Croix. Présentée par le conseiller de légation de Kehler, la motion a été fortement appuyée par le R. P. Nix, jésuite de la rue Lafayette, ardent propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur et auteur d'un savant ouvrage sur ce sujet : *Cultus S. S. Cordis Jesu* (chez Herder, à Fribourg-en-Brigau).

A signaler d'autres résolutions qui recommandent l'association dite Winthorst, l'association de la Sainte Famille, les cercles ouvriers, la société de tempérance contre les excès de l'alcoolisme, les missions allemandes dans les colonies, l'association du B. Canisius, enfin une en faveur de l'agriculture, « une des bases principales de l'ordre social et politique, digne objet de la plus grande attention et de la plus vive sollicitude » de la part du Centre et des catholiques. On y recommande la création d'associations de paysans et autres similaires, surtout la fondation de caisses Raiffeisen.

La ville de Bonn (Prusse rhénane) est désignée comme siège du congrès de 1900.

Prusse. — Ces jours derniers avait lieu à Fulda la conférence annuelle des évêques de Prusse. Étaient présents : le cardinal-archevêque de Breslau, Mgr Kopp, les évêques de Trèves, Munster, Paderborn, Linbourg, Ermeland, Fulda, Culm, le chanoine Krutzwald de Cologne dont le siège est vacant, le doyen du chapitre de Genesen-Posen. Ont assisté également à la conférence : l'archevêque de Fribourg-en-Brisgau, l'aumônier militaire en chef Mgr Assmann et l'évêque de Mayence.

Après la conférence a eu lieu la célébration du cinquante-naire des conférences épiscopales à Fulda. L'archevêque de Munich, les évêques de Wurzburg, Rottenbourg, Dresde et Copenhague ont pris part à cette solennité.

Angleterre. — *Une nouvelle œuvre française.* — Une nouvelle fondation est venue s'ajouter à celles si nombreuses déjà qui s'élèvent autour de Notre-Dame de France, par l'ouverture d'une maison de résidence pour jeunes filles catholiques, principalement françaises, obligées de vivre seules dans l'immense capitale. La direction du nouvel établissement sera confiée aux religieuses du Très Saint Sacrement de Romans, qui sont déjà à la tête des écoles de filles et des classes enfantines de garçons élevées par les soins des Pères Maristes de Leicester square.

Son Em. le cardinal Vaughan, accompagné de Mgr Stonor, archevêque de Trébizonde, a tenu à bénir lui-même une œuvre appelée à rendre de si précieux services. Au premier rang de l'assistance on remarquait l'ambassadeur de France et son fils, M. Henri Cambon, M. Geoffray, ministre plénipotentiaire, et madame Geoffray, M. Lequoux, consul général, et tout le personnel de l'ambassade.

Canada. — Tous les évêques du Canada ont été informés par une lettre du cardinal préfet de la propagande, en date du 20 août de l'établissement d'une délégation apostolique permanente au Canada.

Mgr Diomède Falconio, archevêque d'Acerenza et Matera, en Italie, est le premier titulaire de ce poste important.

OBITUAIRE

En France, Mgr TAURIN CAHAGNE, capucin, évêque titulaire d'Andronyte, vicaire apostolique des Gallas en Abyssinie ; Mgr TAURIN CAHAGNE est décédé au couvent des capucins à Carcasson où il était de passage ; il était âgé de 75 ans.

— Mgr BILLÈRE, évêque de Tarbes, décédé en cette ville.

BIBLIOGRAPHIE

Actes Episcopaux

SAINT-HYACINTHE, 24 août. — Circulaire au clergé.

1o Développement du culte du Sacré-Cœur de Jésus.

2o Matière des cierges.

3o Lettre de la S. C. des Rites sur le développement à donner au culte du Sacré-Cœur de Jésus.

SHERBROOKE, 30 août. — Lettre pastorale promulguant l'encyclique *Annum sacrum* de Sa Sainteté Léon XIII, sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur.